

CHAMPIONNAT DE LIGUE U8 - U10

27 septembre 2020 - Le Forez (42)

Conditions de participation

Joueurs et joueuses U8 (nés en 2012).

Joueurs et joueuses U10 (nés en 2011 et 2010). Le critère d'âge est l'année de naissance.

Compétition réservée aux enfants ayant participé aux épreuves des circuits départementaux.

Certificat médical enregistré au plus tard le 12 septembre 2020.

Forme de jeu

Phase qualificative

9 trous / Score maximum 10 coups.

Matin 9h30 départ shot gun, tous les joueurs.

Après-midi 13h45 départ shot gun, les 8 premiers joueurs qualifiés par catégorie selon le classement du matin.

Pour les éliminés du matin : concours de drive (trackman) et concours de putting, par catégorie mixte U10 et U8.

Phase finale

Match play sur 3 trous.

En cas d'égalité à l'issue des 3 trous, départage sur soit une approche soit une sortie de bunker soit un long putt.

¼ finale : Match 1 : 1 v 8 / Match 2 : 4 v 5 / Match 3 : 2 v 7 / Match 4 : 3 v 6.

½ finale : Vainqueur Match 1 vs Vainqueur Match 2 / Vainqueur Match 3 vs Vainqueur Match 4

Finale.

Départs et Longueurs

Marques de départ : les longueurs de jeu préconisées par la ffgolf seront respectées dans la mesure du possible.

Classement

Le champion de Ligue des U8 et des U10 est celui ou celle qui aura gagné la finale en match-play. Un classement filles et un classement garçons. Les concours de drive et putting seront récompensés par catégorie.

Engagement

Date limite d'inscription : 12 septembre 2020 inclus.

Droit d'engagement : 35€ par joueur.

Droit d'engagement 20€ et repas 15€, règlement à la Ligue Auvergne-Rhône-Alpes.

Les joueurs seront sélectionnés par les entraîneurs des Comités suivant les résultats des circuits départementaux et selon les quotas qui seront donnés en septembre.

Les Comités Départementaux communiqueront impérativement par Courriel à la Ligue, la liste des participants de chaque Comité avec nom, prénom, catégorie d'âge, club, index et numéro de licence, au plus tard à la date de clôture des inscriptions avant minuit.



Conditions particulières

Cadets, chariots électriques et instruments de mesure : pendant tout le déroulement de l'épreuve, les cadets et l'utilisation de chariots électriques et des instruments de mesure de distance ne sont pas autorisés.

Epreuve non-fumeur : Toute infraction par le joueur ou son cadet est assimilée à une infraction au Code de comportement.

Chariot obligatoire.

ASBC : Présence et aide pour encadrer les animations.

